

1. PREAMBULE

Les présentes constituent les conditions générales de vente proposées à ses Clients par la société PNdata, SAS au capital de 50.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 44.344.113, dont le siège social est situé 969, avenue de la République – 59700 Marcq en Baroeul (ci-après dénommée « PNdata »), dûment représentée par Monsieur Henry JOURNEE, Président.

PNdata est une société qui propose des prestations informatiques et statistiques pour le marketing direct.

Les prestations visent des données à caractère personnel et des données de transaction et sont notamment les suivantes :

- la mise aux normes postales ;
- le dédoublonnage et la déduplication ;
- le nettoyage et l'enrichissement ;
- le ciblage ;
- la mise à disposition de contacts ;
- l'hébergement.

Les présentes Conditions générales de vente sont applicables à toutes les sociétés (ci-après dénommées « le Client ») souhaitant bénéficier des prestations de PNdata.

La signature d'un bon de commande par le Client entraîne ipso facto application des présentes Conditions Générales de Vente. Elles se substituent à toutes les Conditions Générales d'Achat du Client. Elles sont accessibles sur le site internet de PNdata, à l'adresse <http://www.pndata.fr>. Seules les stipulations portées sur les contrats conclus entre PNdata et le Client pourront déroger aux présentes. Le fait pour PNdata de ne pas présenter d'objections aux stipulations contenues dans une communication quelconque reçue du Client ne pourra pas être considéré comme une renonciation à se prévaloir des présentes Conditions. PNdata se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Ces modifications ne seront applicables qu'aux prestations exécutées postérieurement à la mise en ligne sur le site internet de PNdata des Conditions Générales de Vente modifiées.

2. OBJET

L'objet du présent contrat est de définir les modalités dans lesquelles sont exécutées les prestations et les conditions dans lesquelles le Client concède à PNdata un droit d'utilisation sur les données transmises aux fins d'exécution des prestations.

3. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

3.1 Cadre de référence

Les parties s'engagent à effectuer l'ensemble des traitements prévus dans le cadre des présentes dans le respect de la législation relative à la protection des données à caractère personnel, et notamment mais de façon non exhaustive :

- Le **Règlement UE 2016/679** du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ;
- La **Directive 95/46/CE** du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ;
- La **Directive 2002/58/CE** du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques modifiée ;
- La **loi n°78-17** du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée ;
- Le **code des postes et des communications électroniques**, et notamment l'article L.34-5.

3.2 Statut des Parties au sens de la réglementation

Dans le cadre des prestations prévues aux présentes :

- PNdata agit en qualité de sous-traitant du Client au sens de la Réglementation. PNdata agit au nom et pour le compte du Client, sur ses instructions documentées, et seul le Client autorise la transmission des Données à caractère personnel à des tiers.
- Le Client constitue le responsable du traitement de Données à caractère personnel.

3.3 Obligations du Client

En sa qualité de responsable du traitement, le Client s'engage notamment à :

- S'assurer de l'accomplissement des démarches, déclarations et/ou de l'obtention des autorisations nécessaires pour mettre en œuvre les traitements de données à caractère personnel ;
- Collecter les Données à caractère personnel de façon licite et loyale ;
- Procéder à l'information des personnes auprès desquelles sont recueillies les Données ;

- Le cas échéant, procéder au recueil du consentement des individus, notamment pour des opérations de prospection par voie électronique ;
- Veiller à ce que l'objet du présent contrat et les droits d'utilisation qui y sont consentis ne soient pas contraires aux finalités ayant justifié la collecte de données ;
- Conserver les données transmises pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont conservées ;
- Mettre à jour sans délai les données liées aux listes d'opposition transmises par PNdata, telles que et ce de manière non exhaustive, les Liste Orange et Safran, les adresses non commercialisables de LA POSTE, la liste Robinson, les Optin partenaires liés aux adresses email ;
- Mettre à jour de façon périodique les données transmises à PNdata afin de respecter les droits des personnes (droit d'accès, de rectification et d'opposition) et informer PNdata sans délai de ces modifications ;
- d'entreprendre les démarches nécessaires dans les 72 heures auprès des autorités de contrôle en cas de violation de données à caractère personnel ;
- S'assurer de la gestion des droits des personnes, et notamment du droit d'accès et du droit d'opposition.

3.4 Obligations de PNdata

En sa qualité de sous-traitant, PNdata s'engage notamment à :

- Traiter les Données à caractère personnel transmises dans le cadre strict et nécessaire de ses obligations contractuelles et, en tout état de cause, à n'agir que sur instructions documentées du Client ;
- Ne pas sous-traiter l'exécution des prestations confiées par le Client à une société tierce non prévue lors de la signature du contrat sans en informer préalablement le Client ;
- En cas de recours à un sous-traitant, à s'assurer contractuellement que le sous-traitant respecte les mêmes obligations relatives au respect de la loi Informatique et Libertés et à la sécurité des Données à caractère personnel que celles lui incombant au titre des présentes ;
- Ne pas utiliser les documents et supports relatifs aux Données à caractère personnel à d'autres fins que l'exécution de ses obligations contractuelles ;
- A notifier au Client toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.
- A collaborer avec le Client en cas d'exercice d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition par un individu

3.5 Sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

PNdata s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté des données à caractère personnel, et s'engage notamment à respecter les mesures suivantes :

- Mesures de sécurité physiques.

- Restreindre l'accès aux lieux où sont stockées les données par des portes sécurisées et digicodes ;
- Adopter Une politique stricte d'habilitation ;
- Assurer une surveillance continue et des infrastructures sécurisées et adaptées aux divers risques (incendie, inondation etc) dans le cadre de l'hébergement des données.

- Mesures de sécurité logique.

- Adopter Une politique de mot de passe rigoureuse, comprenant un renouvellement des codes tous les 30 jours et une gestion stricte par un contrôleur habilité ;
- Sécuriser l'ensemble des outils informatiques de PNdata par un logiciel antivirus et un firewall à jour.
- Assurer le chiffrement des données lors de tout envoi de celles-ci sur un support physique (clé USB, CD-ROM etc) ou email.

4. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Bases de données du Client

Le Client concède à PNdata un droit d'utilisation des données transmises afin de réaliser les prestations prévues dans le cadre des présentes.

Base de données :

Les bases de données établies par PNdata et dont le droit d'utilisation est concédé au Client sont protégées par le droit d'auteur ainsi que par la loi du 1er juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la directive européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. A ce titre, PNdata bénéficie du statut de producteur de base de données, conformément aux dispositions de l'article L. 341-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Logiciels :

Les logiciels utilisés par PNdata dans le cadre des présentes restent son unique et entière propriété.

5. CONDITIONS FINANCIERES

Décompte et facturation :

Les rémunérations des prestations visées aux présentes donnent lieu à un décompte et à une facturation selon les modalités suivantes :

- A l'issue du traitement, PNdata transmettra au Client une facture indiquant le montant des prestations effectuées.
- La facturation sera établie en distinguant les différents postes.
- Les factures seront adressées à l'adresse du Client.

Paiement :

Le Client procédera au paiement des sommes par chèque ou par virement dans un délai de trente (30) jours, date de facture.

En cas de contestation par le Client de certains montants facturés par PNdata, le Client devra le notifier par écrit et de façon motivée à PNdata dans un délai maximum de dix (10) jours suivant réception de la facture concernée.

A défaut de dénonciation dans ce délai, les factures seront réputées acceptées.

En tout état de cause, le Client ne pourra temporairement retenir que le paiement des sommes correspondant aux montants litigieux et dûment contestés.

Le paiement à bonne date constitue une obligation essentielle du Client.

Retard de paiement :

Dans l'hypothèse où le Client n'effectuerait pas le paiement dans le délai susvisé, PNdata pourra exiger de plein droit, sous réserve d'une mise en demeure préalable, le paiement de pénalités de retard calculées au taux de 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités courent à compter du lendemain de la date d'exigibilité figurant sur la facture en cause, rappelée dans la mise en demeure, jusqu'au jour du paiement par le Client à PNdata.

6. RESPONSABILITE

Garantie :

PNdata n'est tenue à l'égard du Client qu'à une obligation de moyen et ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, toute garantie de qualité et d'adéquation à un usage particulier des données à caractère personnel transmises par le Client à PNdata, notamment en ce qui concerne les données issues de variables estimées.

Le Client assume seul les conséquences de toute réclamation émanant de tiers suite aux opérations basées sur les prestations fournies par PNdata.

Notamment, le Client répond seul des manquements constatés, en cas de prospection directe, aux dispositions de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 21 juin 2004.

Le Client est seul responsable dans le cas où les données à caractère personnel qu'il a transmises à PNdata auraient été collectées et/ou traitées en violation de la législation informatique et libertés.

Domages éventuels :

PNdata ne saurait être tenue responsable en cas de dommages indirect survenant à l'occasion de ses prestations, notamment en cas de perte de chiffre d'affaires.

Dans tous les cas, la responsabilité de PNdata au titre des présentes, ne pourra excéder deux fois le montant des prestations.

Force majeure :

PNdata ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes Conditions, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de télécommunications.

7. LIEU D'EXECUTION ET INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE

L'ensemble des prestations sera réalisé dans les locaux de PNdata avec l'infrastructure technologique (matériel et logiciels) de PNdata.

8. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentiels le contenu des présentes, ainsi que les informations échangées et tous documents et éléments produits dans le cadre de l'exécution des présentes.

PNdata s'engage à ne pas utiliser les données du Client à des fins extérieures à l'exécution de ses obligations nées des présentes.

Pendant et à l'issue de l'exécution des prestations de PNdata, chaque partie et ses préposés s'engagent à ne pas divulguer aux tiers, sans l'autorisation de l'autre partie, les méthodes et outils qui sont la propriété exclusive de l'autre partie.

9. AUDIT RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Client se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect des obligations de PNdata au titre de l'article relatif à la protection des données à caractère personnel

Cet audit pourra être effectué aux frais exclusifs du Client, par un cabinet extérieur aux Parties, pour autant que celui-ci n'exerce pas également lui-même une activité concurrente de celle de PNdata.

Le Client devra aviser PNdata, par lettre recommandée avec avis de réception, de son intention de faire procéder à un audit et des coordonnées du cabinet extérieur, moyennant le respect d'un préavis minimum de quinze (15) jours ouvrés. PNdata s'engage à mettre à la disposition du Client, les ressources nécessaires à l'exécution de l'audit. Le rapport d'audit sera adressé à PNdata, qui s'efforcera de mettre en œuvre des actions correctrices nécessaires et proportionnées par rapport à la prestation.

10. DIVERS

L'invalidité d'une ou plusieurs clauses des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente de PNdata n'entraînera pas la nullité de celles-ci.

Les titres des articles sont donnés à titre indicatif.

11. LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

Tout litige né des présentes ou de son exécution est de la compétence exclusive des Tribunaux de Lille Métropole.